



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DES 20 ET 27 JUIN 2021 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Afin de tenir compte du report des dates des élections départementales de juin prochain, les dossiers de candidature pour le premier tour des élections des conseillers départementaux du 20 juin 2021 pourront être déposés :

du lundi 26 avril au mercredi 5 mai à 16 heures, à la Préfecture de l'Allier à Moulins.

Horaires de réception des candidatures, sur rendez-vous uniquement :

- du lundi 26 au vendredi 30 avril : de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- du lundi 3 au mardi 4 mai : de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- le mercredi 5 mai : de 9h00 à 16h00 (heure limite de dépôt).

Les demandes de rendez-vous s'effectueront uniquement par téléphone auprès du bureau des élections aux numéros suivants :

04 70 48 33 31 - 04 70 48 33 06 - 04 70 48 33 61 et au 06 32 60 12 10 (à partir du 26 avril)

Le tirage au sort déterminant l'ordre d'attribution des panneaux réservés à l'affichage aura lieu le mercredi 5 mai après la clotûre des candidatures.

Les éléments relatifs à la constitution des dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site Internet de la préfecture <http://www.allier.gouv.fr/>

Moulins, le 16 avril 2021

Visa du directeur de la citoyenneté et de la légalité